

Bilan en demi-teinte pour Mohammed VI

Maroc Le Roi a engrangé des soutiens dans la perspective de réintégrer l'Union africaine.

Julie Chaudier
Correspondante au Maroc

La dernière tournée africaine de Mohammed VI se conclut en demi-teinte : le Maroc va réintégrer l'Union africaine (UA), cela ne fait aucun doute, mais aucun des pays visités n'a encore renié son soutien à la cause sahraouie. Lors du 27^e sommet de l'UA, le 17 juillet dernier à Kigali, le roi du Maroc a dévoilé son intention de réintégrer l'organisation. La République arabe sahraouie démocratique (RASD), dont l'adhésion en 1984 avait poussé le Maroc à quitter l'OUA, en est pourtant toujours membre.

Jusqu'ici, le Maroc a toujours conditionné son retour à l'exclusion de celle-ci. A-t-il renoncé ? *"Il est plus facile de faire valoir ses droits et ses intérêts quand on est à l'intérieur. La politique de la chaise vide n'a rien apporté au Maroc"*, estime Abderrahim Kader, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques à Paris (Iris).

L'exclusion de la RASD *"n'a pas été avancée dans la demande du Maroc [de réintégrer l'UA]. Chaque chose..."*, a commencé le ministre des Affaires étrangères Salaheddine Mezouar, fin novembre, sans achever sa phrase. *"Chaque chose en son temps"* pourrait-on conclure à sa place car dès le lendemain de l'annonce marocaine de réintégrer l'UA, vingt-huit Etats africains ont déposé une motion appelant à la *"suspension"* de la RASD.

Un pas important en avant

Ces vingt-huit soutiens, c'est assez pour réintégrer sans encombre l'Union, mais insuffisant pour obtenir la modification de l'Acte constitutif de l'UA nécessaire à cette "suspension".

Le voyage de Mohammed VI en Afrique de l'Est entre le 19 octobre et le 11 décembre a donc eu pour but de se rapprocher des Etats qui soutiennent la cause sahraouie, mais pourraient être susceptibles de l'abandonner.

A l'issue de la visite royale, le Rwanda, la Tanzanie, Madagascar, l'Ethiopie et le Nigéria se sont tous déclarés favorables à l'entrée du Maroc dans l'UA. Un pas en avant important pour le royaume, même si cette adhésion n'est *"qu'une formalité"* selon le ministre des Affaires étrangères.

Sur le Sahara occidental, les avis se sont faits plus partagés. Louise Mushikiwabo, la ministre rwandaise des Affaires étrangères, a déclaré : *"Toutes les questions difficiles qui ont fait que le Maroc est absent [de l'UA] depuis 1984 peuvent se discuter au niveau de la famille africaine."* A Madagascar, le président de la République, Hery Rajaonarimampianina, a seulement qualifié de *"particulières"* les circonstances dans lesquelles la RASD était entrée dans l'UA.

Le Maroc n'a pas ménagé ses efforts pour les convaincre. Une multitude d'accords a été signée. En Ethiopie, où siège l'Union africaine, et au Nigéria, l'OCP, géant marocain des phosphates, a annoncé près de 5 milliards de dollars d'investissements dans deux usines d'engrais. Le Nigéria, qui fait face à la secte islamiste Boko Haram, a également reçu en juillet Yassine Mansouri, le patron du principal service de renseignement marocain. Les deux gouvernements ont aussi annoncé un

projet de gazoduc ouest-africain.

Le président nigérian n'avait pourtant pas hésité, quatre jours avant la visite de Mohammed VI, à recevoir le nouvel ambassadeur de la RASD au Nigéria. Pire, la Zambie, qui avait signé la motion de Kigali en juillet, a jeté le trouble en recevant, à peine un mois plus tard, Salem Ould Salek, ministre des Affaires étrangères de la RASD. Le roi a d'ailleurs repoussé, sinon annulé la visite en Zambie qui aurait dû clôturer sa tournée africaine.

Siéger ou non dans la même assemblée

La majorité des deux tiers \pm au Maroc pour entamer une révision de l'Acte constitutif de l'Union africaine n'est

donc pas encore acquise. Elle le serait qu'il faudrait encore se mettre d'accord sur l'amendement lui-même et parvenir à le faire ratifier par tous les pays membres, même les plus opposés au Maroc.

Si l'adhésion effective du Maroc à l'Union africaine, fin janvier 2017, au prochain sommet de l'UA, ne fait guère de doutes, elle sera donc surtout l'occasion pour le Maroc de compter ses soutiens. Elle permettra également de voir si le Maroc accepte effectivement de siéger dans la même assemblée que la RASD alors qu'il s'y est toujours refusé : le 23 novembre dernier, les ministres marocains ont ainsi quitté le sommet arabo-africain de Malabo en Guinée-Equatoriale.

**La majorité
des deux tiers
nécessaires
au Maroc pour
une révision
de l'Acte
constitutif de
l'UA n'est donc
pas encore
acquise.**